
Sondage IFOP : donnons enfin aux territoires les moyens de construire la France de demain

La publication du sondage IFOP du 25 août, commandé par la fédération *Régions et Peuples Solidaires*, confirme une aspiration profonde des Français :

- 68 % estiment que les collectivités n'ont pas assez de pouvoir,
- 71 % souhaitent un renforcement du rôle des régions,
- 73 % soutiennent l'idée que les régions puissent adapter les lois nationales.

Ces chiffres traduisent une évidence : **les Français ne plébiscitent plus le modèle centralisé** qui ne répond plus aux réalités des territoires. Les problématiques et besoins de l'Île-de-France, de la Savoie, de la Bretagne ou de la Réunion ne sont pas les mêmes. **Elles ne peuvent donc pas être réglées de manière uniforme avec une même réglementation décidée à Paris.**

Je défends depuis longtemps cette conviction : **l'action publique doit s'adapter aux territoires.** C'est la seule façon de développer une administration efficace et économe et c'est ce qu'attendent nos concitoyens.

Rapprocher le pouvoir des citoyens est la condition d'une action publique efficace et légitime. En Bretagne – que je souhaite voir réunifiée – **le Conseil régional et les autres collectivités doivent disposer d'une autonomie fiscale et réglementaire accrue**, pour mieux agir notamment en matière environnementale, sociale, économique, éducative et culturelle.

Contrairement à ce que je continue de lire et entendre parfois, Il ne s'agit pas d'un repli ou d'un communautarisme. Tous nos voisins européens ont su trouver des équilibres entre État et territoires, qu'il s'agisse de modèles fédéraux ou d'autonomies régionales. **Rien n'empêche d'être pleinement Breton, Français et Européen, tout en réformant nos institutions** et en organisant différemment l'exercice du pouvoir pour une plus grande efficacité.

Cette transition ne se fera pas en un jour. Mais pour sortir de l'impasse politique dans laquelle nous a conduits le pouvoir central actuel, **nous ne pourrions faire l'économie d'une réforme institutionnelle d'ampleur.** Celle d'une France décentralisée, moderne et enracinée dans la diversité de ses territoires.

Paul MOLAC